

Commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond topographique)

Légende :

Niveau de contraintes *

- R Zones d'interdictions
- B Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I, i, i' : inondations en pied de versant
- T, t : crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
- M, m : marçages
- V, v : ravinements et ruisselements sur versant
- G, g1, g2 : glissements de terrain
- P, p : chutes de pierres
- F, f : suffosion, effondrement

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

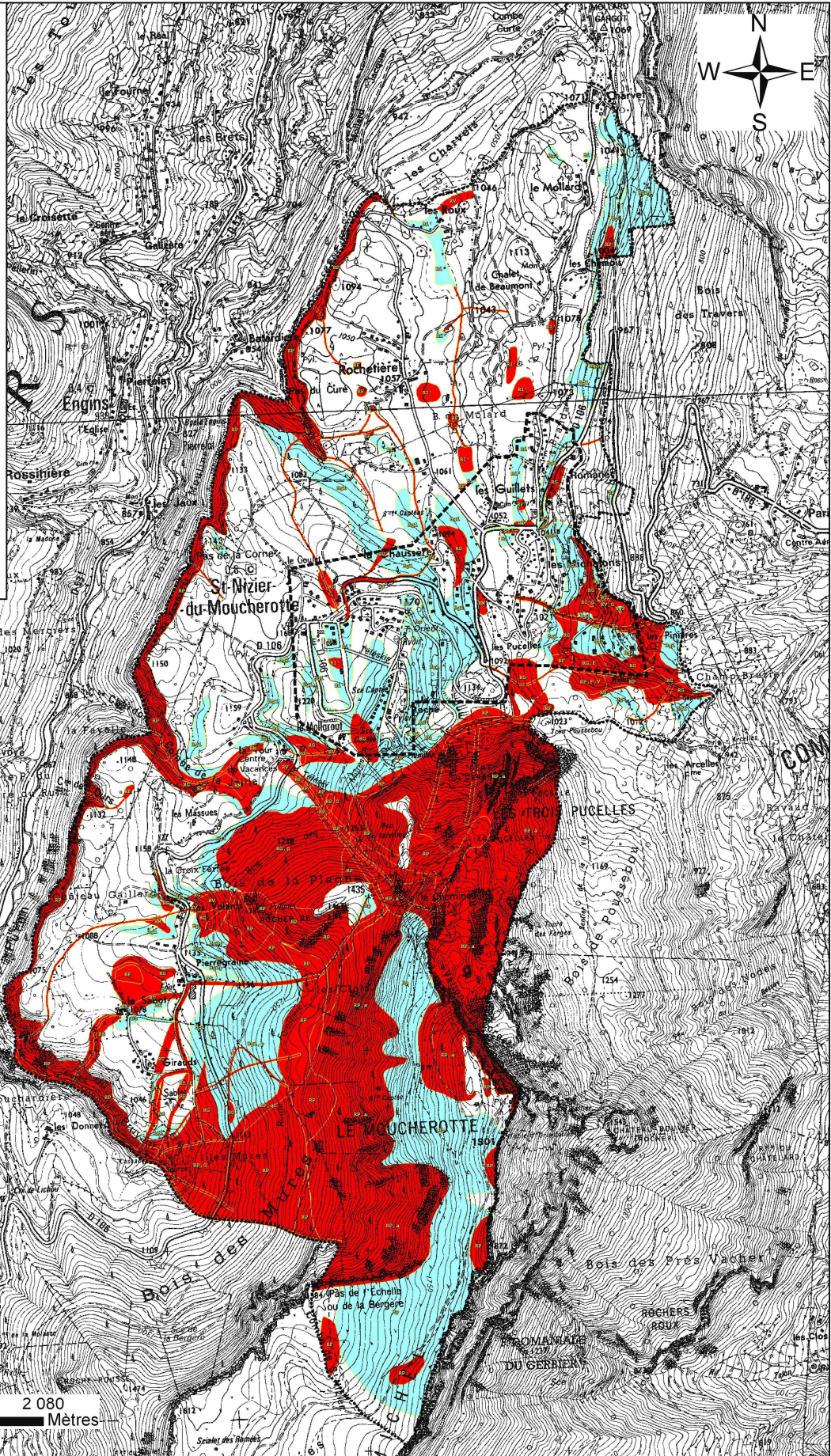
** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

- Limite zonage au 1/5 000
- Limite communale

Réalisation et édition : RTM (B.A. et V.B.) AVRIL 2008

Echelle : 1/10 000

Issue de la carte établie par Alp' Géorisques en janvier 1999



0 260 520 1 040 1 560 2 080 Mètres